L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:1 Date de la première édition: 26/05/2020 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande 1. 1. Identificateur de produit:

1. 1. 1. N° CE: Non applicable. Liquide Vaisselle

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées:

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de

sécurité:

NOVAMEX

Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154

F-84304 Cavaillon cedex

France

Tél: +33 (0)5 49 61 50 41 Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11 Courriel: fds@arbrevert.fr

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

1. 5. Formule: 16JP182F 1. 6. N° code du produit: 47853

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou * lrr. oc. 2 / H319 * du mélange:

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention

d'avertissement:

2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

Intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants

3. 2. Composant(s) contribuant aux

dangers pour la santé:

• SODIUM LAURETH SULFATE

- N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10

- SGH (Système Général Harmonisé)

G.E. Conseils ® Page 1 / 6

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:1 Date de la première édition: 26/05/2020 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

```
* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315
* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
```

* Tox. aq. chron. 3 - H412

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg

PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg

PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l

PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg

PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l

PNEC / Air = 0.071 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l

DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

• LAURYL GLUCOSIDE

- Nº CAS: 110615-47-9

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489418-23

- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg

PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l

PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg

PNEC / Air = 0.0295 mg/l

PNEC / Terre = 0.654 mg/kg

PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l

PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l

DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.

4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si

l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

G.E. Conseils ® Page 2 / 6

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:1 Date de la première édition: 26/05/2020 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible

à la santé est donc très réduit.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répètes avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages

réversibles.

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des 4. 2. 4. Ingestion:

diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires :

aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de

la substance ou du mélange:

aucun

5. 3. Conseils aux pompiers: aucun 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS

utiliser pour raison de sécurité:

aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles,

équipement de protection et

Éviter le contact avec les yeux

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

procédures d'urgence:

6. 2. Précautions pour la protection de

l'environnement:

Eviter la pénétration dans le sous-sol.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)

6. 4. Référence à d'autres sections:

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):

Pas de recommandations spéciales.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage,

Conserver hors de la portée des enfants.

tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver à l'abri du gel.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non

Eviter les emballages métalliques non protégés.

G.E. Conseils ® Page 3 / 6

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Date de la première édition: 26/05/2020 Version:1 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies

respiratoires:

Pas nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du

corps:

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide 9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 5

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100°C 9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 0°C 9. 1. 7. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1.04

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

faible 9. 2. 2. Liposolubilité: 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales. 10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales. 10. 3. Possibilité de réactions Aucune identifiée à ce jour

dangereuses:

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

G.E. Conseils ® Page 6

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:1 Date de la première édition: 26/05/2020 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 5. Matières incompatibles: Aucune.

10. 6. Produits de décomposition aucun

dangereux:

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

toxicologiques:

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 2. 2. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 2. 4. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 3. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au

Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB:

Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des

déchets:

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

prendre par l'utilisateur:

Aucune.

14. 8. Transport en vrac

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

14. 7. Précautions particulières à

Non concerné

IBC:

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

G.E. Conseils ® Page **5** / **6**

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:1 Date de la première édition: 26/05/2020 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité

chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont

le n° figure en rubrique 3:

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. 1. Date de la première édition: 26/05/2020

16. 3. 2. Version:

16. 4. Réalisé par: Novamex

G.E. Conseils ® Page 6 / 6